

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 55872

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ERUDIA COTE D'IVOIRE » Siège social : ABIDJAN - COCODY LES PERLES 1 BOULEVARD LATRILLE NON LOIN DE LA PHARMACIE ST GABRIEL, 27 BP 321

ABIDJAN 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ERUDIA COTE D'IVOIRE ».

<u>Objet:</u> éducation, formation. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY LES PERLES 1 BOULEVARD LATRILLE NON LOIN DE LA PHARMACIE ST GABRIEL, 27 BP 321 ABIDJAN 27

GERANT: Monsieur AGANI ANDY FRANCK-MICHEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27722 du 23/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24912 du 23/10/2018

